

# Tri du verre

*Dans le Récup'verre : que du verre en vrac... Pas de sac !*

**Merci de déposer**  
ces emballages en verre  
dans le conteneur prévu à cet effet

**Le verre se recycle à l'infini.**  
Une bouteille en verre peut mettre jusqu'à  
4000 ans pour se dégrader, une fois jetée  
dans la nature.

**Verre**      **verre**

Vidés de leur contenu,  
ils sont à déposer  
dans les conteneurs  
sans bouchon,  
ni capsule,  
ni couvercle.

**NON RECYCLÉ**  
ATTENTION AUX MAUS-AMIS !  
+ Pas de vaisselle « en verre »  
+ Pas de vitres cassées, écrans de télévision  
+ Pas d'ampoules

**TERRES LAURAGAIS**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**POUR L'ENVIRONNEMENT  
AGIR, C'EST TRIER**

Un doute, une question ? [www.terres-du-lauragais.fr](http://www.terres-du-lauragais.fr) ou appelez le 05 61 81 93 94